Le Dr RAMBAULT attire notre attention sur le fait que les sommes versées à ASALEE par le Ministère de la Santé et autres instances, sont prévues pour la gestion d'ASALEE (sous-traitance, salaires, achats de matériels, location de locaux pour IDSP ...) et qu'il serait difficile de justifier qu'une partie soit imputée à budget des oeuvres sociales pour les salariés d'ASALEE.

Les membres de la DUP renouvelle leur demande quant à la création d'une base informative mise sur PSA, rattaché au lien "ACCEDEZ A L'ESPACE DU COMITE D'ENTREPRISE".

La séance est clôturée à 12h15.

La prochaine réunion est fixée au Jeudi 23 mars, à 9h30 à Brioux sur Boutonne

La Présidente adjointe ASALEE,

Dr Isabelle RAMBAULT

La secrétaire de la DUP

Claire-Odile BEAUVALLET